

Examen de la mise en œuvre du SMSI
Panel – 2 juillet 2015
Introduction de Mme Anne Miroux, Directeur, DTL, CNUCED

Mr Le président de l'AG,
Madame la Co facilitatrice,
Mr le Secrétaire général adjoint,
Excellences et distingués participants,

C'est un plaisir pour moi de modérer ce panel sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des résultats du SMSI. Dans quelle mesure ont-ils été atteints ? dans quelle mesure s'en est-on approché ? Un certain nombre d'engagements ont été pris il y a 10 ans environ au cours des 2 phases du SMSI (Geneve 2003 et Tunis 2005). Ces engagements portaient sur divers domaines :

- la vision d'abord d'une société de l'information inclusive, centrée sur les individus et orientée vers le développement (voir traduction) ; cette vision c'est le cœur du SMSI
- 10 objectifs spécifiques (et concernant particulièrement l'accès et la connectivité)
- 11 lignes d'action qui constituent des plateformes de coopération pour les diverses parties prenantes (et qui ont contribué au développement d'une approche multipartite)
- le financement et des mécanismes innovants en la matière
- un cadre pour la gouvernance de l'internet, y compris la question de la coopération renforcée et l'IGF

Enfin, un appel à toutes les parties prenantes à participer à la mise en œuvre du SMSI était lancé.

On a mentionné à diverses reprises ces derniers jours les changements survenus dans le paysage des Tics. Ils sont majeurs, qu'il s'agisse – pour en citer quelques uns - de la croissance remarquable de mobile (révolution du mobile), du développement de l'informatique en nuage ou encore de l'émergence de l'internet des objets dont on ne percevons à peine toutes les implications économiques et sociétales. Ces modifications du paysage des Tics se sont produits alors que l'on travaillait à la mise en œuvre du SMSI ; elles en ont changé les paramètres. Il n'en demeure pas moins que le Sommet a permis de faire figurer pour la première fois la question des Tics et de leur potentiel tout en haut de l'agenda de la communauté internationale. Les engagements du SMSI ont inspiré les gouvernements, les communautés et les individus à œuvrer pour un monde où se développe un environnement favorable à l'expansion et qui fasse de ces technologies un véritable outil au service du développement.

Le rapport du secrétariat de la CSTD (Commission de la Science et la technologie pour le développement) fait une évaluation comprehensive des domaines dans de progrès ont été enregistrés. Nombre de ceux qui ont contribué à l'examen de la CTSD ont souligné la coopération qui s'est développé entre les parties prenantes (gouvernements, secteur privé, société civile, communautés académiques et techniques, organisations internationales) comme un domaine dans lequel la SMSI a vraiment apporté quelque chose. Cela est illustré à travers les réunions annuelles de l'IGF et du WSIS Forum. Nus avons aussi bénéficié à la CTSD par exemple de la richesse des expérience et de l'expertise accumulés par les divers acteurs que je viens de mentionner, dans le contexte entre autres du suivi annuel effectuée au sein des Nations Unies (rapports du SG) sur la mise en œuvre du SMSI.

C'est aujourd'hui l'occasion pour un certain nombre d'acteurs de nous faire part leur évaluation de la situation. Je vous encourage pour ce faire à un dialogue franc et ouvert. Dans ce panel je vous demanderai d'identifier sans crainte (avec audace) les domaine ou des progrès ont été réalisés, et les mécanismes et instruments qui se sont avérés efficaces. En gros, de quoi peut-on être satisfaits, 10 ans après Tunis ? Mais aussi quels sont domaines ou le progrès n'ont pas été à la hauteur des attentes, et ceux ou la réalisation des objectifs s'est heurté au fait que le paysage des Tics a profondément évolué.

Enfin il est clair que les évolutions de la société de l'information vont continuer à avoir un impact de plus en plus important sur le développement, et en particulier sur la mise en œuvre de l'agenda du développement durable. Dans ce contexte il est important que nous portions haut le flambeau des Tics et de leur potentiel dans l'accomplissement de cet agenda. C'est donc aussi en tenant compte de cette nouvelle donne que je vous demanderai de réfléchir à la façon dont cet examen des progrès du SMSI - et les leçons qu'on peut en tirer - peuvent contribuer à l'agenda post 2015.